



HAL
open science

Les politiques publiques mises en œuvre au nom de la biodiversité sont-elles irrémédiablement néolibérales ?

Emanuel Bertrand

► To cite this version:

Emanuel Bertrand. Les politiques publiques mises en œuvre au nom de la biodiversité sont-elles irrémédiablement néolibérales ?. *Revue d'histoire des sciences humaines*, 2016, 29, pp.319-324. halshs-01390503

HAL Id: halshs-01390503

<https://shs.hal.science/halshs-01390503>

Submitted on 2 Nov 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les politiques publiques mises en œuvre au nom de la biodiversité sont-elles irrémédiablement néolibérales ?

Frédéric Thomas et Valérie Boisvert (dir.), *Le pouvoir de la biodiversité. Néolibéralisation de la nature dans les pays émergents*, Marseille/Versailles, IRD Éditions/Éditions Quae, 2015, 296 pages.

L'ouvrage collectif, dirigé par l'historien des sciences Frédéric Thomas et l'économiste de l'environnement Valérie Boisvert, intitulé *Le pouvoir de la biodiversité. Néolibéralisation de la nature dans les pays émergents*, est l'aboutissement d'un projet de recherches collectif, mené de 2008 à 2011, et visant à comparer les politiques de gestion de la biodiversité dans trois pays émergents – le Vietnam, le Brésil et le Mexique. Le livre est composé de treize chapitres, dont une introduction rédigée par F. Thomas (« Le pouvoir de la biodiversité ») et une conclusion écrite par V. Boisvert (« Quel capitalisme pour la biodiversité ? »). L'approche est délibérément interdisciplinaire, comme en témoignent à la fois la variété des disciplines académiques représentées par les contributeurs – cinq sociologues, quatre économistes, trois historiens des sciences, deux géographes et un juriste – et le fait que, sur les sept chapitres à plusieurs auteurs, cinq sont coécrits par des chercheurs issus de champs disciplinaires différents. Le point de départ de cette réflexion collective est que le concept de biodiversité constitue aujourd'hui une référence fondamentale, au Nord comme au Sud, aussi bien pour les scientifiques, les décideurs politiques et les acteurs industriels, que, plus largement, au sein des sociétés civiles. Formalisé à la fin des années 1980 par les biologistes de la conservation de l'environnement, dans un but explicite de communication en direction des gouvernants, le concept de biodiversité est devenu omniprésent dans les discours d'un nombre croissant d'acteurs, au point de parfois s'y substituer à la catégorie de « nature ».

Selon F. Thomas, l'objectif de l'ouvrage est de mettre en évidence « l'économie politique de la biodiversité », c'est-à-dire de montrer que le concept de biodiversité a permis de mettre en place, au cours des deux ou trois dernières décennies, un « ensemble d'instruments, de pratiques et de discours relativement convergents qui imposent une vision dominante, voire hégémonique, de la manière de conserver la diversité biologique », et ainsi d'imposer « l'idée que la seule voie possible de conservation de la nature est sa mise en valeur économique » (p. 14). Pour restituer cette économie politique de la biodiversité, l'ouvrage repose sur deux types de travaux : des études de cas empiriques de construction de politiques publiques de conservation de la biodiversité, dans chacun des trois pays émergents considérés, et des études plus générales d'analyse des discours scientifiques, politiques, économiques ou juridiques,

émis par diverses institutions nationales et internationales. Précisons immédiatement que ce qui constitue les limites, mais aussi l'indéniable richesse, de ce livre, vient du fait que les différentes études donnent souvent lieu à des interprétations divergentes, et que les désaccords intellectuels entre certaines contributions, notamment entre l'introduction et la conclusion, sont profonds.

Pour les auteurs de l'ouvrage, on peut distinguer deux grandes périodes en ce qui concerne les discours institutionnels relatifs aux politiques publiques internationales de conservation de la biodiversité. La première période s'ouvre en 1992, à l'occasion de la Convention sur la diversité biologique (CDB), traité international adopté à l'occasion du Sommet de la Terre de Rio. Dans le cadre de la CDB, la biodiversité est vue comme une diversité de ressources génétiques qu'il s'agit de préserver. Le parti pris économique associé à cette représentation de la biodiversité est de promouvoir des outils de marché destinés à mettre en relation une offre de ressources génétiques, considérée comme principalement présente dans les pays en développement, et une demande de telles ressources de la part des firmes multinationales des pays riches. Il s'agit en réalité d'instituer un régime contractuel international d'accès aux ressources génétiques et de partage des avantages liés à ces ressources, avec un double objectif : 1) mettre fin à l'utilisation sans contrepartie des ressources de la biodiversité des pays du Sud par les industries du Nord (Thomas et Filoche, « Le partage des avantages, une nouvelle éthique pour la biodiversité ? », p. 43) ; 2) favoriser la création de marchés des ressources génétiques, censés être capables à la fois de satisfaire les intérêts économiques des différents acteurs en présence, et d'apporter une solution efficace au problème de l'érosion de la biodiversité (Boisvert, « Conclusion. Quel capitalisme pour la biodiversité ? », p. 252-257). Bien que la CDB soit toujours en vigueur, les politiques publiques ont connu une inflexion majeure à l'occasion du *Millennium Ecosystem Assessment* de 2005, qui a inscrit la notion de « services écosystémiques » (SE) au cœur des discours et des dispositifs. Les SE sont définis en fonction des bénéfices que les écosystèmes apportent aux sociétés humaines. L'idée centrale, souvent critiquée comme anthropocentrée et utilitariste, est que la conservation de la biodiversité se justifie par la nécessité de préserver les services que la nature fournit à l'humanité (Boisvert, « Les services écosystémiques : un nouveau concept ? », p. 221). Cette inflexion constitue, pour les auteurs de l'ouvrage, le passage d'une « biodiversité ressource » à une « biodiversité flux », dans le cadre de laquelle le rapport à la nature est décrit comme un flux de services (*ibid.*, p. 225). Dans un chapitre consacré aux transformations des discours scientifiques sur la biodiversité, Christophe Bonneuil les relie aux évolutions récentes du capitalisme : « à toutes ses échelles, le vivant est vu comme un système agile, adaptatif, complexe et réticulé, et ce nouvel imaginaire de la biodiversité n'est pas sans faire écho aux représentations dominantes du nouvel ordre économique et politique ». Ainsi, s'inscrivant dans une forme de déterminisme économique des descriptions scientifiques, il affirme que l'évolution, depuis un demi-siècle, des connaissances biologiques

et écologiques sur le vivant est articulée au passage d'un capitalisme industriel à un capitalisme financiarisé (Bonneuil, « Une nature liquide ? Les discours de la biodiversité dans le nouvel esprit du capitalisme », p. 211-212). Pourtant, aucun matériau empirique ne vient à l'appui de cette thèse. Ne pourrait-on pas, au contraire, faire l'hypothèse que certains acteurs ont simplement instrumentalisé les connaissances biologiques leur paraissant les plus susceptibles d'apporter une légitimité scientifique à leur propre vision du monde social et économique ? Cet auteur reconnaît d'ailleurs lui-même que c'est précisément de cette façon que l'économiste néolibéral Friedrich Hayek s'est efforcé, dans les années 1980, de légitimer sa pensée économique à l'aide de travaux en biologie et en écologie (*ibid.*, p. 198-199). Cependant, de tels emprunts rhétoriques ne constituent aucunement des démonstrations : la reconnaissance de l'importance de processus complexes, dynamiques et adaptatifs dans l'organisation du vivant n'implique en rien que de telles caractéristiques doivent aussi être attribuées aux activités sociales et économiques. D'ailleurs, en étudiant la gestion locale de la biodiversité au Vietnam, Frédéric Thomas, Dao Thê Anh et Lê Duc Thinh mettent en évidence la possibilité de mobiliser ces connaissances récentes en biologie pour promouvoir le pilotage, par les communautés rurales, de la diversité génétique des variétés végétales cultivées. Loin de considérer, comme C. Bonneuil, que les notions de complexité ou d'adaptation sont d'inspiration néolibérale, ces auteurs entendent ainsi défendre le « complexe adaptatif que représentent la coévolution des variétés et des communautés paysannes qui les cultivent » (Thomas, Dao et Lê, « Paysans, marchés et biodiversité au Vietnam », p. 139).

Quelle que soit la configuration considérée – échange de ressources ou échange de services –, le marché tient une place centrale dans les discours liés à la biodiversité. Pour autant, il est important de ne pas confondre les discours et les pratiques. Même si l'on s'en tient à une version minimaliste de ce qu'est un marché, il serait très hasardeux de qualifier les dispositifs de gestion de la biodiversité effectivement mis en place d'instruments de marchés (Boisvert, « Conclusion. Quel capitalisme pour la biodiversité ? », p. 249-250). Ainsi, dans le cas du Mexique, Elizabeth Shapiro et Kathleen McAfee montrent bien que la vision initiale des SE, fortement influencée par la théorie économique orthodoxe¹, s'est heurtée à une réalité² sociale et environnementale incompatible avec elle : 80 % des terres forestières mexicaines sont sous un régime de propriété collective et appartiennent à des communautés rurales pauvres, peu sensibles à l'attractivité présumée des instruments de marché (Shapiro et McAfee, « Les paiements pour services écosystémiques au Mexique : rhétoriques et pratiques », p. 234-235). Ainsi, les « paiements pour services écosystémiques » (PSE), qui étaient

¹ Pour une présentation pédagogique de la théorie économique orthodoxe, ou théorie néoclassique, le lecteur pourra se reporter à Guerrien, 1989.

² Parmi les nombreuses analyses démontrant la déconnexion entre théorie néoclassique et réalité, mentionnons Maris, 1999 et Mirowski, 2011, 41-83.

censés mettre en relation marchande des paysans individuels fournisseurs de SE et des acheteurs potentiels, ont été transformés par l'État fédéral mexicain en subventions distribuées par des institutions publiques (*ibid.*, p. 236-237).

Il est donc essentiel de ne pas surestimer la portée des discours économiques néolibéraux, mais de s'en tenir plutôt à l'examen concret des pratiques mises en œuvre en matière de biodiversité. C'est cette survalorisation des discours que V. Boisvert reproche, dans la conclusion du livre, à certains discours critiques, théorisés depuis plus de dix ans par la *political ecology*³, et qui utilisent à foison les expressions « marchandisation du vivant » et « néolibéralisation de la nature » (Boisvert, p. 248) : en se focalisant sur les discours officiels, au lieu de s'intéresser aux dispositifs mis en place, ces critiques prennent davantage ces discours au sérieux qu'une analyse de leurs impacts réels n'inciterait à le faire (*ibid.*, p. 260). En effet, les multiples injonctions internationales à créer des marchés de la biodiversité entraînent une multitude de réponses locales bien éloignées de celles que les discours néolibéraux dominants tentent de promouvoir : les politiques publiques nationales sont bien obligées de s'adapter au droit national, et ne peuvent en aucun cas s'affranchir des cultures politiques et des intérêts locaux (*ibid.*, p. 260-261). Dans le cas, déjà évoqué, des programmes de PSE au Mexique, les auteurs montrent que l'un de ces programmes, entièrement transformé par des mouvements sociaux ruraux, loin d'avoir abouti à la création d'un marché, a substantiellement contribué à la restauration de l'environnement forestier et à la lutte contre la pauvreté (Shapiro et McAfee, p. 243). Dans une autre étude sur le Mexique, Jean Foyer met en évidence la façon dont la lutte pour défendre les variétés locales de maïs, contre le développement des cultures de maïs OGM par de grandes firmes multinationales, mobilise la notion de biodiversité en tant que ressource politique au service de la revalorisation des pratiques paysannes traditionnelles et de la reconnaissance des paysans comme acteurs centraux de la conservation de la biodiversité (Foyer, « Défendre les maïs au Mexique, entre ressources génétiques et ressources politiques », p. 119-130).

Finalement, deux extraits de l'introduction résument bien ce qui constitue une lecture très personnelle de son auteur, et peut apparaître comme une réduction de la richesse et de la diversité des différentes contributions présentées dans ce volume : « la biodiversité joue un rôle historique tout à fait fondamental dans l'édification et la globalisation de la gouvernance néolibérale de la nature » ; « le pouvoir de la biodiversité est d'avoir transformé la nature en capital à toutes les échelles du vivant » (Thomas, p. 15 et 23). Les études empiriques présentées dans l'ouvrage tendent, au contraire, à prouver que cette transformation de la nature en capital n'est rien d'autre que le discours, certes omniprésent, de certains acteurs économiques et politiques. Dans les faits, cette volonté de développer des marchés de la biodiversité s'est très souvent soldée par des échecs répétés, et il serait peut-être plus pertinent de parler de

3 Quelques travaux de *political ecology* sont exposés dans l'introduction, p. 19-21.

« tentatives de marchandisation de la nature » par certains acteurs que de marchandisation effective. De même, le titre de l'ouvrage, « le pouvoir de la biodiversité », par l'usage du terme « pouvoir » au singulier, semble prendre acte de la capacité d'une seule catégorie d'acteurs à utiliser le concept de biodiversité pour parvenir à ses fins, et passe sous silence toutes les expériences au cours desquelles ce prétendu pouvoir s'est révélé inapte à transformer la nature en marchandise échangeable. Le même problème se pose avec le sous-titre « néolibéralisation de la nature ». Outre le fait que cette expression n'est jamais véritablement définie, elle semble, à nouveau, confondre les discours et les dispositifs réellement à l'œuvre⁴. Comme E. Shapiro et K. McAfee le montrent bien dans le cas du Mexique, les populations locales et la société civile peuvent tout à fait s'approprier des politiques publiques d'orientation néolibérale et les transformer, voire les subvertir, pour satisfaire des objectifs socio-économiques fort différents des attentes politiques initiales (Shapiro et McAfee, p. 245).

Ainsi, l'intérêt et l'originalité d'une grande partie des travaux qui sont rassemblés dans ce livre est de montrer comment différents acteurs sociaux mobilisent le concept de biodiversité pour infléchir les politiques de conservation dans des directions bien éloignées des objectifs originels d'inspiration néolibérale. Preuve est donc faite, à l'issue de l'ouvrage, par nombre de ses auteurs, que les politiques publiques réellement mises en œuvre au nom de la biodiversité ne sont pas nécessairement néolibérales, et que, quoi que l'on puisse lire dans l'introduction, la biodiversité n'a pas opéré, par son seul « pouvoir », une « néolibéralisation de la nature ». Il apparaît plutôt que le concept de biodiversité est suffisamment plastique pour pouvoir être utilisé par divers acteurs sociaux à des fins radicalement différentes, voire opposées. S'il est indéniable que certains acteurs économiques s'efforcent d'étendre le domaine de l'échange marchand à tous les secteurs réputés non marchands, et en particulier à celui de la biodiversité, cela n'implique absolument pas qu'ils y parviennent, ni que le concept de biodiversité soit irrémédiablement condamné à donner lieu à des politiques publiques néolibérales.

Emanuel Bertrand

Centre Alexandre-Koyré, UMR 8560 (CNRS/EHESS/MNHN)
Institut de recherche interdisciplinaire en sciences sociales (IRISSO, UMR 7170,
CNRS/université Paris Dauphine) ; École supérieure de physique et de chimie
industrielles de la ville de Paris (ESPCI Paris) ; PSL Research University
emanuel.bertrand@cnrns.fr

⁴ Dans cet ouvrage, l'adjectif « néolibéral » n'est, lui non plus, jamais défini explicitement. Pour une présentation synthétique de l'idéologie néolibérale, on pourra se reporter à Gauchet, 2016, 315-359.

Bibliographie

Gauchet, M., 2016, *Comprendre le malheur français*, Paris, Stock.

Guerrien, B., 1989, *L'économie néo-classique*, Paris, La Découverte.

Maris, B., 1999, *Lettre ouverte aux gourous de l'économie qui nous prennent pour des imbéciles*, Paris, Albin Michel.

Mirowski, P., 2011, *Science Mart. Privatizing American science*, Cambridge, Harvard University Press.